

QU'EST-CE QUE LA PRECARITE ENERGETIQUE ?

La **précarité énergétique** désigne les difficultés rencontrées par de nombreux foyers qui ne parviennent pas à chauffer leur logement ou à utiliser l'énergie dont ils ont besoin, en raison de revenus insuffisants ou d'un habitat mal isolé.

COMPRENDRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

L'augmentation de la **précarité**, la **mauvaise isolation** de nombreux logements et la **hausse des coûts de l'énergie** rendent de plus en plus difficile le fait de chauffer correctement son logement.

Vivre dans un logement difficile à chauffer augmente le risque de se déclarer en mauvaise santé et peut aussi entraîner des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, favoriser l'humidité et les moisissures, et dégrader la salubrité du logement.

Un habitat adéquat est essentiel pour **protéger la santé et assurer le bien-être** de tous les membres de la famille.

LES PRINCIPALES CAUSES DE LA PRECARITE ENERGETIQUE

1. Des logements mal isolés

De nombreux logements, notamment les "passoires thermiques", présentent une mauvaise performance énergétique. Cela signifie que la chaleur s'échappe rapidement, ce qui entraîne une consommation d'énergie excessive.

2. Le coût de l'énergie

L'augmentation du prix de l'électricité, du gaz et du fioul ces dernières années a pu aggraver la situation de certains ménages. Même avec des équipements performants, certaines familles doivent faire des choix difficiles entre se chauffer ou financer d'autres besoins essentiels.

3. Les revenus modestes

Les foyers les plus touchés sont souvent ceux disposant de revenus modestes, vivant dans des logements anciens ou mal isolés, et ayant peu de moyens pour réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Le saviez-vous ?

En 2025, plus d'un français sur 4 a eu des difficultés pour payer ses factures d'énergie.

LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTES

Plusieurs solutions et aides ont été mises en place pour soutenir les ménages en difficulté :

- **Le chèque énergie** : aide annuelle destinée à payer les factures d'électricité, de gaz ou certains travaux de rénovation.
- **Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)** : dans le cadre du programme *MaPrimeRénov'*, elles permettent de financer des travaux d'isolation ou de chauffage plus efficaces.
- **Les programmes locaux** : certaines collectivités proposent des accompagnements personnalisés.

Le saviez-vous ?

Bail Rénov' est un dispositif qui informe et accompagne les propriétaires et leurs locataires.

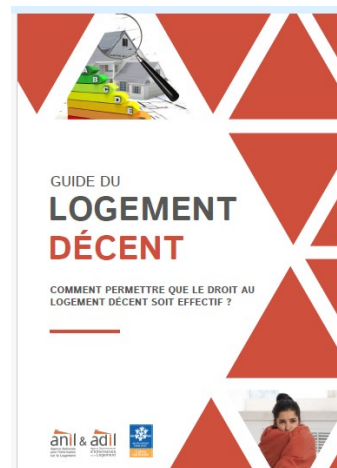
Il sensibilise aux enjeux de la **rénovation et de la sobriété énergétique**, et propose un **parcours pour améliorer la performance énergétique des logements**, grâce à des équipes expertes présentes sur tout le territoire français, y compris les territoires ultramarins.

LE GUIDE DU LOGEMENT DÉCENT

En partenariat avec la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), le réseau ANIL/ADIL vous présente la nouvelle édition du guide : « **Guide du Logement Décent : Comment permettre que le droit au logement décent soit effectif ?** ».

Ce guide explique les obligations légales concernant la décence des logements en France. Il permet de :

- Comprendre ce qu'est un logement décent.
- Reconnaître les critères de décence, notamment les normes énergétiques.
- Connaître les démarches à suivre en cas de litige.
- Découvrir les organismes d'assistance disponibles.



https://www.anil.org/fileadmin/ANIL/publications/Expertes/guide_decence/ANIL_Guide_decence.pdf

Source : ANIL

L'ADIL réunit l'État, le Conseil Départemental, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.